

6. f.
 Le quinze du mois d'avril de l'année mil sept
 cent quatre vingt neuf est née et le jour suivant
 fut baptisée par moi sousigné vicairé de cette
 paroisse marie louise alexandrine dermenghem
 fille légitime de bernard alexandre marie chaufourier

de son stile et de marie theraise dorothee merlier. Le parain
 a été guillaume podevin issu germain a la baptisée. La
 maraine a été marie josephe augustine boya grande tante
 a la baptisée qui ayant déclaré scavoir écrire a signé
 cet acte avec moi et le parain ayant déclaré ne scavoir
 écrire a mis sa marque ordinaire de ce interpellés
 jour moi et au que dessus.

+ marque de guillaume podevin

Marie joseph augustine boya
 L F J dupond pretre
 vicairé de Wizernes

le quinze du mois d'avril de l'année mil sept
 cent quatre vingt neuf est née et le jour suivant
 fut baptisée par moi sousigné vicairé de cette
 paroisse marie louise alexandrine dermenghem
 fille légitime de bernard alexandre marie chaufourier
 de son stile et de marie theraise dorothee merlier. Le parain
 a été guillaume podevin issu germain a la baptisée. La
 maraine a été marie josephe augustine boya grande tante
 a la baptisée qui ayant déclaré scavoir écrire a signé
 cet acte avec moi et le parain ayant déclaré ne scavoir
 écrire a mis sa marque ordinaire de ce interpellés
 jour moi et an que dessus

+ marque de guillaume podevin
 Marie joseph augustine boya
 L F J dupond pretre
 vicairé de Wizernes